



Le C'est-à-Dire !

Journal de l'association

Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

Mars 2009 N° 34-9^e année

Sommaire

- Un patrimoine de plus 2 en plus menacé !
- Mise en eau de la roue 2 du Moulin de Marcy
- Passe à poissons au 3 Moulin Neuf
- Assemblée Générale 4 28 mars 2009
- Cotisation 2009 4
- La coutume normande 5 et les moulins
- Publications 5
- Patrimoine et transmis- 6 sion du savoir
- Concours 2009 7 « Nos moulins ont de l'a-venir »
- Journée du patrimoine 8 de pays et journée des moulins

Éditorial

Le Grenelle.... 1 et 2,

Sensibiliser les députés et sénateurs ne peut qu'avoir des effets bénéfiques, au pire neutres. La FFAM s'est associée dès début janvier à une action commune avec nos autres partenaires (ARF, SDMCE, EAF, etc.*) menée auprès notamment du sénateur Pointereau du Cher qui avait accepté d'être notre porte-parole national. En Basse-Normandie, le courrier type a été transmis au nom de l'ARAM à tous nos sénateurs des 3 départements bas-normands, et aussi par vos propres soins. Merci à tous les internautes qui ont relayé l'action pour un « effet de masse », merci aussi de nous avoir communiqué la copie de votre envoi et/ou copie des réponses reçues de votre Sénateur content de vous informer des votes qui nous sont plutôt favorables. Un grand merci aux régionaux Michel, Jean et les autres, et à tous ceux, en interne ou partenaires, qui au niveau national assurent une « veille juridique » et nous tiennent régulièrement informés. Bravo à tous pour votre réactivité.

Le Grenelle 2 pourrait passer "en urgence" à la demande du gouvernement, c'est-à-dire qu'il n'y aurait qu'un seul passage Sénat-Assemblée, et que en ce cas une commission paritaire tranchera les "litiges" ; cette procédure est dangereuse, le gouvernement, par la voie du ministère concerné, étant en situation d'imposer ses vues (voir la loi sur l'eau du 30/12/2006...). En tout état de cause, les députés peuvent être plus importants que les sénateurs. C'est une des raisons pour lesquelles Jean-Marie Pingault conseiller juridique de la FFAM a multiplié les contacts et de nouveau rencontré il y a trois semaines André Flajolet, député du Pas-de-Calais et rapporteur de la loi sur l'eau de 2006, en compagnie de Bernard Delrue, du moulin de Lugy dans le Pas-de-Calais; il semble être tout à fait de notre côté, et dispose d'une certaine influence puisque chargé de superviser l'application de la dite loi sur l'eau. A suivre...

Bien amicalement à tous,

Annie Bouchard

* (ARF: Association des Riverains de France — SDMCE: Syndicat de Défense des Moulins et Cours d'Eau — EAF: Electricité Autonome Française, fédération des producteurs autonome d'électricité.)

Moulin de la Porte d'Argences (14)



Agenda

- Assemblée générale de l'ARAM-BN 28 mars 2009 à Argences (14)
 - Assemblée générale de l'ARAM-HN 29 mars 2009
- Mise en eau de la roue du Moulin de Marcy le 29 mars 2009 (14)
 - Congrès FFAM du 1 au 3 mai 2009
- Fête traditionnelle de Marcy (les 20 ans) le 3 mai 2009
 - Journée des moulins le 14 juin 2009
 - Fête à Montsurvent (50) le 9 août 2009